

LA VIENNE S'INVITE A LA COP21 AVEC LA 3EME OPERATION DE CROWDFUNDING SERGIES & LUMO

La Rochelle, le 3 décembre 2015 - SERGIES, entreprise du Groupe ÉNERGIES VIENNE, et la plate-forme de financement participatif Lumo ouvraient cet été la plus grande toiture solaire de la Vienne à l'épargne citoyenne. La campagne s'est achevée le 15 novembre avec 150 000 € éco-investis par 200 personnes dont 46 % de picto-charentais. Une initiative locale mise en lumière ce samedi 5 décembre au Bourget dans le cadre de la COP21.

RETOUR SUR UNE INITIATIVE NUMERIQUE ET DURABLE AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le site industriel Papault situé à Iteuil, à 15 km au sud de Poitiers, et qui accueillait à l'origine un moulin à blé avant d'être transformé en usine de papiers et cartons durant 150 ans, s'est équipé cet automne d'une toiture solaire de 13 000 m² devenant ainsi la plus grande centrale photovoltaïque de la Vienne. Cet important projet solaire sera mis en production d'ici quelques semaines et fournira **1 300 MWh d'électricité par an** soit la consommation de **40% des habitants de la commune** d'Iteuil (hors chauffage et eau chaude). Les prestataires choisis pour intervenir sur cette installation étaient des entreprises locales situées dans un rayon de 200 kilomètres. Les 5 400 panneaux solaires ont été notamment assemblés dans la Vienne à Châtelleraut par VMH Energies.

Fort du succès de ses deux premières campagnes de financement participatif avec Lumo, SERGIES a renouvelé l'expérience avec ce projet en l'ouvrant à l'épargne citoyenne. L'objectif : donner une dimension encore plus territoriale à cette initiative portée par la sphère publique.

Pour informer en priorité les picto-charentais, une campagne de communication locale a été mise en place. De la réunion publique en septembre avec Mme. Le Maire d'Iteuil à une campagne numérique notamment sur Facebook et twitter, des outils complémentaires ont permis de sensibiliser les habitants proches du projet. Campagne réussie puisque sur les 200 éco-épargnants, **46 % sont des picto-charentais**.

« Un des meilleurs souvenirs de la campagne a été la réunion d'information organisée par la Mairie d'Iteuil. Ce fut l'occasion d'échanger avec les habitants sur les énergies solaires et la photovoltaïque, la fabrication locale des panneaux, l'organisation du recyclage... La pédagogie autour des projets a été ma principale motivation à rejoindre Lumo : l'atteinte de cet objectif est aussi importante que le succès financier de la campagne. » commente Marie-Véronique Gauduchon, directrice générale de Lumo.

UNE ÉPARGNE POUR LE CLIMAT QUI RAPPROCHE DE L'ÉNERGIE

L'installation de la centrale solaire a été financée en fonds propres par SERGIES et par un prêt bancaire. La région Poitou-Charentes, qui soutient la réalisation du projet à travers son Fonds Régional d'Excellence Environnemental, a octroyé à SERGIES une avance remboursable de 200 000 euros et a abondé l'investissement participatif à hauteur de 1 € pour 1 € citoyen picto-charentais investi¹. Ce Fonds fait partie d'un ensemble d'aides mises en place par la Région pour soutenir le développement du solaire photovoltaïque sur le territoire.

150 000 euros sur 1 900 000 euros de budget total étaient ouverts à l'épargne citoyenne depuis cet été : la totalité a été souscrite ! Les internautes étaient invités à épargner dans cette toiture solaire en achetant des obligations : un produit d'épargne d'une **durée de 9 ans** rémunéré à **3,19 % brut par an**. Concrètement, pour une souscription de 1000 euros, l'épargnant reçoit 166 euros d'intérêts au bout des 9 ans, intérêts qui lui sont versés progressivement tous les ans avec le capital remboursé. Accessible, la participation minimale était de 25 euros. Cette offre d'épargne utile a séduit 200 souscripteurs, dont 2 entreprises, qui ont investi **en moyenne 800 € chacun**. La moitié d'entre eux ont investi 250 € ou moins.

« Souscrire à ce projet est pour moi essentiel et hautement symbolique. Au moment où se tient la COP21, participer à la lutte contre le réchauffement climatique est un impérieux devoir. Même modestement ce projet y répond indéniablement, et tous ceux qui ont souscrit l'ont bien compris. » témoigne Jean-Michel CLEMENT, député de la Vienne, qui a épargné dans ce projet.

Ces obligations « solaires » ont été émises le 30 novembre ; c'est depuis cette date qu'elles génèrent des intérêts. Sur leur compte Lumo, les épargnants peuvent suivre leur souscription et ils y recevront leur remboursement et leurs intérêts.

UNE SOLUTION COP21 LOCALE MISE EN LUMIÈRE AU BOURGET

Le financement de la transition écologique et énergétique est à l'honneur dans les événements de la COP21 et la capacité de mobilisation du web pour les enjeux liés au climat lui confère un réel potentiel de changement d'échelle. C'est pourquoi le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et l'association Financement Participatif France organisent une table ronde sur le thème « **Financement participatif, un moyen d'action pour la transition écologique et énergétique** » le samedi 5 décembre à 13h dans l'espace Génération Climat au Bourget².

¹ Avec un plafond de 250 € par citoyen et de 10 % du montant total du projet

² Plus d'informations : <http://financeparticipative.org/wp-content/uploads/2015/11/Programme-et-intervenants-COP21.pdf>

Ces échanges ont pour objectif d'informer les citoyens pour qu'ils puissent devenir parties prenantes du financement de la lutte contre le changement climatique et rendre concret le financement participatif de projets *via* des témoignages et des exemples.

Emmanuel Julien, président du directoire de SERGIES, interviendra pour illustrer à travers les projets cofinancés sur Lumo comment le **crowdfunding est un outil efficace** parmi les dispositifs financiers innovants pour favoriser l'implication des citoyens d'un territoire et leur sensibilisation à l'énergie.

A PROPOS DE SERGIES

SERGIES est une société d'économie mixte locale implantée dans la Vienne et totalement engagée dans le développement des énergies renouvelables. Créée à la demande des collectivités locales du département, SERGIES est une des 3 entreprises du groupe ENERGIES VIENNE qui œuvrent au quotidien dans tous les métiers de l'énergie. En 2015, SERGIES développe et gère avec ses partenaires : 4 parcs éoliens soit un total de 19 machines, plus de 170.000 m² de panneaux photovoltaïques installés, 2 unités de biogaz (traitement des déchets), 1 unité de méthanisation agricole.

www.sergies.fr/

Contact presse : Virginie Lorentz - 05.49.89.34.23

A PROPOS DE LUMO

[Lumo](http://www.lumo-france.com/) est un site web qui permet aux citoyens d'épargner dans des projets participatifs d'énergies renouvelables sur leur territoire. Ils contribuent ainsi à une initiative collective qui donne du sens à leur épargne et qui les rapproche de l'énergie.

Créé en 2012, Lumo est une entreprise « sociétale » qui mobilise une expertise en matière de finance participative et d'énergies renouvelables pour contribuer au financement de la transition énergétique. Elle a obtenu le label B-Corporation en août 2015 et l'agrément Economie Sociale et Solidaire du Pôle de compétitivité mondiale Finance Innovation en 2012. La plateforme est agréée Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Depuis la création de Lumo plus de 350 000 € d'épargne ont été collectés pour les énergies renouvelables. La communauté des « Lumonautes » contribue pour l'heure à produire 1 900 000 kWh d'électricité verte chaque année soit la consommation en électricité spécifique de 700 foyers par an.

www.lumo-france.com/

Contact presse : Elodie Rétel - 06.26.96.66.65